

Procès-Verbal

Séance du 19 juillet 2022

L'an deux mil vingt-deux le dix-neuf du mois de juillet à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni à la salle de réunion, rue Philéas Lebesgue, sous la présidence de Madame Isabelle DUBUT, Maire.

Présents :

Mesdames Isabelle DUBUT, Angélique SAINNEVILLE, Hélène ROHAUT, Cynthia COTELLE, Françoise LEMARCHAND, Aurélie LEVÊQUE, Servane CARON et Messieurs Claude BONDUELLE, Jean-Yves DECOCK, René THIEBAUT, Antonio PREVOST, Thibaut HULLAERT, Gérald LAQUERRIERE.

Absents : Madame Martine LANGLOIS, Monsieur Francis DELABY (excusé)

Pouvoirs : Madame Martine LANGLOIS donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT

Secrétaire de Séance : Madame Angélique SAINNEVILLE.

La lecture du compte-rendu du 29 juin 2022 n'appelle aucune observation et il est voté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- SE 60 : diagnostic sur l'ensemble du patrimoine immobilier
- Création de poste en CDD pour des agents polyvalents (service à la cantine et à l'école)
- Travaux d'éclairage public – SE60 -
- Travaux sur des stations de relevage (armoires électriques)
- Contrat avec la Préfecture pour pouvoir accéder à Antai
- Signalisation STOP sur la commune
- Demande d'aide financière : Activité EHPAD Bléry Être sport
- Fournisseurs des Maisons fleuries
- Formation (bilan de compétence, Permis B)
- Règlement intérieur de la cantine. + prix du repas
- Questions diverses

SE 60 : diagnostic sur l'ensemble du patrimoine immobilier

Madame le Maire explique que le diagnostic a été réalisé par l'ancienne municipalité et reçu ce jour, il est nécessaire pour réaliser les demandes de subventions pour des travaux sur les bâtiments communaux.

Il faut contacter l'ADTO pour le marché à passer sur l'ensemble des bâtiments.

Création de poste en CDD pour les agents polyvalents

Madame le Maire explique qu'il serait plus judicieux de créer deux postes en CDD au lieu de prendre du personnel de NOOE, afin de faire baisser les coûts. Cela va se faire par une annualisation 9h par semaine sur 36 semaines de travail de 4 jours lissé sur 52 semaines.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Travaux d'éclairage public SE 60

Précédemment, l'ancien conseil municipal a changé les têtes de lampadaires pour des leds (plus économiques, meilleur éclairage), mais les armoires de l'éclairage public sont restées en l'état.

Il y a 4 armoires à changer sur 6. Le coût total prévisionnel des travaux TTC établi au 07/04/2022 est de 27 711.36€. Le montant prévisionnel du fonds de concours de la commune est de 23 449.70€ (sans subvention) ou 4 676.29€ (avec subvention). Les armoires seront équipées d'horloges astronomiques plus performantes que le système actuel.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Monsieur Thibaut HULLAERT propose d'éteindre l'éclairage public à certaines heures de la nuit pour faire des économies, le sujet sera remis à l'ordre du jour prochainement.

Monsieur Claude BONDUELLE explique que suite au passage de l'éclairage public en leds, la puissance des compteurs électriques des armoires d'éclairage public peut être diminuée et que cela réduirait le coût des abonnements.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Travaux sur les stations de relevages

Monsieur Claude BONDUELLE expose qu'il faut changer les 3 armoires électriques des postes de relevages de la commune, elles sont vieillissantes.

L'entreprise SPEE propose un devis de 34908.30€ TTC.

Nous sommes en attente d'une réponse pour savoir si le système d'alarme actuel est compatible avec les futures armoires.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Contrat avec la Préfecture pour pouvoir accéder à Antai

Monsieur Claude BONDUELLE expose qu'il faut passer une convention avec la préfecture pour pouvoir utiliser Antai (portail d'accès du traitement automatisé des contraventions).

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Signalisation STOP sur la commune

Madame le Maire expose qu'il y a deux installations de miroirs prévues, un rue de la Croix Mai et un rue du Bois. Il faut mettre des Stop à ces deux endroits. Une délibération pour établir les arrêtés correspondant à ces stops est nécessaire, ainsi qu'un marquage au sol et une pose de panneaux.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Demande d'aide financière : Activité EHPAD Bléry Être sport

L'EHAD Bléry demande une aide financière pour une journée de cohésion des salariés, qui consistera en un challenge sportif de plusieurs épreuves ayant un coût de 1788€.

Le conseil municipal après concertation décide à la majorité d'allouer la somme de 600€, soit 1/3 du montant facturé .

Le conseil demande à connaître la date de cette animation.

POUR : 13	CONTRE : 0	ABSTENTION : 1
------------------	-------------------	-----------------------

Fournisseurs des Maisons Fleuries

Monsieur Antonio PREVOST explique qu'il faut délibérer pour établir la liste des fournisseurs où seront utilisés les bons des Maisons Fleuries.

Après concertation, le conseil municipal décide de retenir les entreprises suivantes, Chouette Fleur à Marseille en Beauvaisis, EARL Colombier à Marseille en Beauvaisis, SCEA Dekester à Grandvilliers, Jardiparc à Grandvilliers, Gamm Vert à Grandvilliers et les établissements Planche à Troissereux.

Le conseil municipal décide d'instaurer un délai de validité des bons maisons fleuries de un an à partir de la date d'édition. Si un commerçant souhaite en bénéficier, il sera inscrit pour l'année prochaine.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Formation (bilan de compétence, Permis B)

Monsieur Claude BONDUELLE, après en avoir parlé aux intéressés, propose d'utiliser le droit à la formation pour passer le permis de conduire à Messieurs Pierre LE DUN et François OVIEVE.

L'auto-école DELIEZ de Marseille en Beauvaisis propose une formation permis B à 885€ par personne.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Après avoir demandé la parole, Monsieur Stéphane HINARD expose qu'il souhaite effectuer un bilan de compétences.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0
------------------	-------------------	-----------------------

Règlement intérieur de la cantine + prix du repas

Madame Hélène ROHAUT explique que le règlement intérieur de la cantine a été établi en collaboration avec l'ADICO (prestataire du nouveau logiciel cantine).

Après concertation, le conseil municipal décide :

De ne pas facturer les deux premiers jours d'absence des enfants malades sur présentation d'un certificat médical,

POUR : 7	CONTRE : 1	ABSTENTION : 5 (conflits d'intérêts) + 1
-----------------	-------------------	---

Le Maire a voté pour

De passer le tarif de la cantine de 3€ à 3.50€ pour les enfants et de 3€ à 5€ pour les agents communaux, l'équipe éducative et les stagiaires. Le tarif peut être modifié par délibération du conseil municipal.

POUR : 8	CONTRE : 0	ABSTENTION : 6 (conflits d'intérêts)
-----------------	-------------------	---

D'appliquer le règlement intérieur modifié de la cantine.

POUR : 7	CONTRE : 0	ABSTENTION : 6 (conflits d'intérêts) + 1
-----------------	-------------------	---

Le Maire a voté pour

Le conseil demandera aux enseignants de prévenir les parents d'élèves d'éventuelles sorties 1 semaine d'avance, afin de leur permettre d'annuler les repas de cantine des enfants.

QUESTIONS DIVERSES

◆ Madame le Maire évoque la réunion de l'Herboval qui se tiendra le 20 juillet 2022 à la salle de conseil et y invite les conseillers.

◆ Madame Hélène ROHAUT évoque la restitution du diagnostic organisationnel du personnel de la cantine et de l'école.

Les points à travailler sont l'entretien et le ménage (besoin de formation) et les règles d'hygiène (formation HACCP).

Il y aura aussi du matériel à prévoir.

Il faut revoir l'encadrement des enfants sur le temps de pause du midi, ainsi que le système de barrières pour la sécurisation des entrées et sorties de l'école.

Il faut revoir les manques du temps de travail.

◆ Monsieur Claude BONDUELLE revient sur la question diverse du 29 juin 2022 sur Trinoval, ce n'est pas gratuit, le coût est de 100€ la tonne et 50€ de frais de dossier.

◆ Madame le Maire expose que des parcelles communales sans intérêt seront à vendre. Le presbytère devient inutile et il est envisagé de le vendre.

◆ L'association de Country Dance invite les conseillers à une présentation de l'association le 6 septembre 2022 à 19h00 à la salle des fêtes de Marseille en Beauvaisis.

◆ Madame le Maire annonce le départ de directrice de l'EHPAD en novembre 2022 et de la sous-directrice en août 2022.

◆ Madame le Maire remercie

- les membres du comité des fêtes, les bénévoles et le personnel pour l'organisation de la fête et des animations, qui ont rencontré un vif succès
- les conseillers, qui ont participé à l'élaboration de différents projets

- les secrétaires pour leur disponibilité et l'efficacité de leur aide à la mise en route de notre nouveau conseil municipal.

L'ordre du jour épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20h15.

Isabelle DUBUT
Maire

